

## Nouveau Club : Création - Affiliation

### Documents utiles

- Modèle de statuts pour une association affiliée à la FFBB
- Formulaire nouvelle affiliation à la FFBB

*Documents téléchargeables sur le site de la FFBB*

<http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/imprimes>

Référence fédérale : Règlements Généraux - Titre III - Les associations Sportives - articles 301/302

### **A/ Comment créer son club ?**

Toutes les démarches sont accessibles sur :

<https://www.associations.gouv.fr/creer-votre-association.html>

- Rédaction des statuts de l'association
- Déclaration de l'association
- Identification et immatriculation de l'association

### **B / L'affiliation à la FFBB**

Le club adresse par voie numérique (format pdf exclusivement) son « dossier d'affiliation » au pôle Territoires

de la Fédération Française de Basket Ball sur l'adresse dédiée :

[creationclub@ffbb.com](mailto:creationclub@ffbb.com)

Dossier d'affiliation - liste des pièces à joindre :

- Formulaire de demande d'affiliation à la FFBB
- Statuts de l'association signés par le Président et le Secrétaire
- Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive
- Copie du récépissé de déclaration à la Préfecture
- Copie attestation publication JO ou le témoin de publication au JO téléchargeable sur le site: <https://www.journal-officiel.gouv.fr/>
- La composition de son comité directeur ou Conseil d' Administration avec l'indication des fonctions assurées par ses membres.

En application des dispositions financières fédérales, le montant de l'affiliation est réduit la première année; il varie suivant le type d'affiliation : affiliation du club en compétition classique « 5x5 » = 120 € (abonnement revue FFBB compris).

Le club adresse par courrier à la **Fédération Française de Basket Ball - Pôle Jeunes et Territoires - 117 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS** - un chèque du montant de la cotisation annuelle ainsi que la copie de la demande d'affiliation. Après décision favorable de la FFBB, le club est créé dans **France Basket Informatique (FBI)** par les services fédéraux. Le club peut alors saisir des licences et engager des équipes !